

L'histoire est toujours contemporaine

Entretien conduit par Jean-Luc Racine

History is always Contemporary. Interview with Marc Ferro

Marc Ferro



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/631>

ISBN : 978-2-7351-1561-7

ISSN : 1775-397X

Éditeur

Editions de la maison des sciences de l'homme

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2008

Pagination : 95-105

ISBN : 978-2-200-92511-6

ISSN : 1950-1684

Référence électronique

Marc Ferro, « L'histoire est toujours contemporaine », *Transcontinentales* [En ligne], 6 | 2008, document 7, mis en ligne le 06 avril 2011, consulté le 03 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/631>

Entretien avec Marc Ferro

L'histoire est toujours contemporaine

Auteur d'une trentaine d'ouvrages, Marc Ferro, co-directeur de la revue les Annales, est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. D'abord spécialiste du monde russe et de l'URSS, connu pour son travail sur l'apport du cinéma à la compréhension du passé - il a fondé la chaire Cinéma et Histoire à l'EHESS -, il a grandement élargi ses thèmes de recherche à la colonisation, au monde arabe et à l'islam, aux deux guerres mondiales, à l'histoire de France, à l'histoire de l'Europe. Il a porté une attention particulière à la genèse des visions historiques et à la construction des mémoires collectives, tout en s'attachant, par sa série télévisée « Histoire parallèle », à revoir d'un œil critique les images et les discours du temps sur un passé revisité.

Il répond aux questions de Transcontinentales sur quelques-unes de ses idées-clés, et brosse, chemin faisant, entre engagement et recherche, histoire et présent, le parcours d'un intellectuel libre qui a su tout à la fois travailler au cœur des institutions académiques et emprunter des chemins nouveaux en direction d'un auditoire et d'un lectorat élargis.

■ **Transcontinentales** : Dans votre intervention lors de la table ronde de clôture du colloque « Présences du passé », vous avez mis en avant le thème du ressentiment, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un de vos livres récents¹. L'un des ressorts de l'histoire serait ainsi lié à la pérennité d'une interprétation du passé, une manière de mémoire collective propre à tel ou tel groupe ou à telle ou telle communauté, qui peut être nationale, infranationale, transnationale, diasporique. Pour qu'il y ait ressentiment, dites-vous, « il faut qu'il y ait impuissance après le traumatisme de la défaite ». De multiples exemples sont avancés, depuis les guerres de religion, la haine franco-prussienne et la guerre de 1914-1918, les derniers développements du débat sur les responsabilités du colonialisme, la lecture que fait Oussama ben Laden des croisades. Les sciences sociales en général, et la recherche historique en particulier, doivent-elles repenser la place des facteurs psychologiques dans les faits de société, hier et aujourd'hui ? À cet égard, les travaux portant aussi bien sur la psychologie des foules, la genèse des totalitarismes ou l'histoire des mentalités vous semblent-ils fournir les fondements théoriques nécessaires à une juste évaluation des différents facteurs qui « font » l'histoire, et le présent ?

■ **Marc Ferro** : Lucien Febvre et Marc Bloch, les fondateurs des *Annales*, avaient prévu à l'origine que la revue laisserait sa part à la psychologie. Un membre du comité de rédaction, si je ne me trompe, devait être un psychologue social, mais

1 - *Le ressentiment dans l'histoire. Comprendre notre temps*, Paris, Odile Jacob, 2007.

en fait, rien n'a suivi ou presque. Quand j'ai rejoint les *Annales*, j'ai bien trouvé, dans les premiers articles, une étude sur les assurances au XVI^e siècle dans la rubrique « psychologie historique », où il était souligné que le souci de l'avenir et de la sécurité était une passion qui méritait qu'on s'y arrête, bien qu'elle n'entre pas dans le champ traditionnel des études historiques. Et c'est à peu près tout. Ce courant, comme aurait dit Braudel, ne fut qu'un oued ayant déperé dans le désert au lieu d'aller vers la mer.

La psychologie des foules et l'étude des mentalités ont-elles en quelque sorte pris la relève de ce type d'étude ? Je ne le pense pas, dans la mesure où les travaux portant sur la psychologie des foules ont été très étroitement associés à la montée des totalitarismes. Nazisme et fascisme, au premier chef, ont appelé des interprétations historiques relevant de la psychologie collective. Mais c'était polarisé : la méthode ne portait ni sur d'autres époques, ni sur d'autres problèmes. Quant à l'étude des mentalités, elle sourd d'observations et d'analyses ultérieures. Georges Duby et Robert Mandrou ont été les initiateurs de ce type d'études, mais pour ma part, je n'ai pas recherché ce que j'ai appelé « le ressentiment », dans les différentes phases de l'histoire, à partir de la psychologie ou de l'étude des mentalités. Encore que votre question me fait observer que, finalement, la plupart de mes travaux frôlaient le problème des mentalités, que ce soit sur le cinéma, l'opinion publique, les mouvements revendicatifs. Disons que j'ai rôdé autour d'un champ que j'ai abordé, si je puis dire, innocemment.

TC : Au fil d'une carrière d'historien qui vous a fait couvrir, par de très nombreux ouvrages, des périodes et des thèmes très différents, un axe se dégage depuis des années : celui de la relation entre passé et présent. Mettre en avant cette dialectique invite à s'interroger sur le rôle de l'historien sur lequel vous avez aussi écrit². Vous dites dans votre introduction à votre livre sur Pétain : « Je conteste que l'histoire soit un procès et l'historien un juge. [...] Le rôle de l'historien consiste [...] à essayer de rendre le passé intelligible et notamment son rapport avec le temps présent³. » Comment réagissez-vous face aux initiatives du législateur dans son rapport à l'histoire ?

M.F. : Rappelons d'abord sur ces questions ce que fut l'expérience de l'Union soviétique, qui peut illustrer ici un cas limite. L'URSS a connu non pas une censure de la connaissance historique, mais bien une prise en charge totale de la connaissance historique par le pouvoir. L'histoire n'était pas dans les mains des historiens, mais dans celle du Parti, détenteur « scientifique » de la vérité historique. Aux historiens de se conformer aux analyses du Parti. Cette prise en charge a fait disparaître des histoires officielles tel ou tel dirigeant, selon la vérité du moment, à commencer par Trotski, avant que le rapport Khrouchtchev ne lance, en 1956, la déstalinisation. Ces réécritures de l'histoire, suscitées par les évolutions des lignes politiques, ont toujours cherché à se légitimer, au nom du principe qui veut que dans l'histoire des sciences on n'évoque pas les savants qui n'ont rien trouvé ou qui se sont trompés. L'histoire étant une science, les hommes politiques qui s'étaient trompés pouvaient ainsi disparaître du récit des avancées du socialisme.

2 – *L'histoire sous surveillance : science et conscience de l'histoire*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.

3 – *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, p. 3.

Corollaire de ce principe soviétique : l'analyse historique doit être en adéquation avec les exigences du présent. Exemple : quel était l'état de la Russie en 1914 ? Juger que c'était un état avancé justifiait, selon la doxa marxiste, la politique de Lénine et de Staline de passage au socialisme. Mais de 1936 à 1940 l'URSS se sentit menacée par la montée en puissance de l'Allemagne. Il lui fallait des alliés prêts à secourir un pays qu'il convenait dès lors de présenter comme faible, ce qu'on ne pouvait justifier qu'en disant que la Russie était, à la veille de la Révolution, un pays arriéré. Le pouvoir envoya alors au goulag ceux qui jugeaient qu'elle était avancée – car cette position impliquait que la Révolution l'avait affaiblie – et en ramena ceux qui avaient dit trop tôt qu'elle était arriérée sous Nicolas II. Dans les années 1960, sous Khrouchtchev (période où je faisais ma thèse sur la Révolution russe), et *a fortiori* plus tard sous Brejnev, les historiens, naïfs comme souvent, ont cru pouvoir reprendre cette question en toute liberté, en s'appuyant entre autres sur un appareil statistique considérable. Des historiens comme Gefter et Volobuev établirent alors que la Russie, en 1914, était bien un pays avancé, avant de se retrouver mutés dans de petites villes de Sibérie, pour avoir ainsi suggéré que des décennies de socialisme n'avaient pas fait suffisamment progresser l'URSS...

Cette manière d'actualiser à ce point les analyses sur le passé en fonction des impératifs du présent est un trait du pouvoir totalitaire. Ce qui du reste n'a pas empêché de sortir l'histoire soviétique de la seule doctrine marxiste, dont les phases – féodalité, capitalisme, socialisme – pouvaient paraître bien abstraites au commun des citoyens. Dès les années 1920, avec Boukharine et Staline, les dirigeants ont encouragé une histoire conforme, mais aussi plus accessible : les récits, les anecdotes, devaient aider le peuple à s'appropriier cette histoire et à en saisir le sens, pour en faire de bons patriotes, de bons défenseurs du socialisme.

■ **TC** : Pour en venir au cas français et aux lois mémorielles, peut-on mettre dans le même sac, si j'ose dire, les lois condamnant le négationnisme de la Shoah en France ou l'expression d'opinion pronazies en Autriche, et les tentatives de privilégier par la loi une lecture de l'histoire ? On se rappelle l'imbroglio qui a suivi en 2005 le vote par le Parlement français de la loi sur les rapatriés parlant dans son article 4 du « rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord⁴ », formule interprétée par beaucoup comme une apologie de la colonisation. Jacques Chirac avait, sinon abrogé, du moins enterré cette loi en précisant : « Dans la République, il n'y a pas d'histoire officielle, ce n'est pas à la loi d'écrire l'histoire. »

■ **M.F.** : Je ne crois pas que toutes ces lois mémorielles puissent être mises « dans le même sac ». On constate actuellement un phénomène assez désagréable.

4 – L'article 4 de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » est ainsi rédigé : « Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée. » (NDLR)

Peu à peu, différentes instances – pouvoirs divers, communautés, lobbies – interviennent auprès de la puissance publique pour que la connaissance et l’enseignement de l’histoire soient quelque peu réglementés. Bien entendu, nous ne sommes pas en France dans une situation comparable à celle des régimes totalitaires – encore qu’on ait vu aussi, occasionnellement, des personnages « disparaître » des films d’archives, tel Georges Bidault descendant les Champs-Élysées près de de Gaulle, à la Libération, mais absent sur certains montages au temps de la guerre d’Algérie et de l’OAS. Réviser un jugement sur un personnage historique, c’est autre chose. L’histoire est libre de chanter aujourd’hui les louanges de Napoléon III, pour le rôle qu’il a joué dans la transformation de l’économie française, après l’avoir stigmatisé pour son coup d’État, ou pour ses responsabilités dans la défaite de 1870.

Pour l’essentiel, les sujets de contentieux abordés dans les lois dites mémorielles ne sont que des taches isolées sur une peau de léopard, délimitant des zones historiques sous surveillance bien précises, sans prétendre établir une vision d’ensemble du cours de l’histoire. On peut identifier quatre thèmes autour desquels se cristallisent les débats : la Shoah, le génocide des Arméniens, la colonisation, la traite et l’esclavage. Au départ, ce n’est pas le pouvoir qui s’empare de ces thèmes, qui sont portés par des acteurs extérieurs à lui, chaque groupe s’appuyant sur la loi précédente – en l’occurrence, la loi Gayssot contre le négationnisme –, pour demander une autre loi sur le thème qui leur est cher. Bernard Lewis a dû faire face à un procès à Paris, en 1994, pour avoir contesté que les massacres d’Arméniens aient constitué explicitement un génocide délibéré. Plus récemment, Olivier Pétré-Grenouilleau a également été jugé (et acquitté) pour son ouvrage sur la traite qui parlait aussi de la traite arabe et de la traite africaine : le collectif l’ayant attaqué en justice estimait que c’était là une démarche banalisant les responsabilités de la traite européenne. « Les historiens », disait Khrouchtchev, « sont des gens dangereux », qu’il faut surveiller. Je ne sais pas s’ils sont dangereux, mais je constate que l’on commence à les surveiller.

■ **TC** : Que vous inspire le principe des commissions d’historiens chargées d’éclairer l’État ?

■ **M.F.** : La puissance publique entend-elle être éclairée, ou les élus et l’exécutif cherchent-ils à se positionner aussi en fonction d’intérêts électoraux ? J’étais auditionné à l’Assemblée nationale récemment, et les députés m’ont signalé que d’autres questions étaient en attente, touchant cette fois à des épisodes ayant de forts ancrages régionaux. De la croisade des Albigeois aux massacres de Vendée, toutes les tueries peuvent un jour refaire surface, et les tâches de léopard se multiplier. La question est de savoir si, commissions d’historiens ou pas, les élus entendront défendre la recherche historique, ou chercheront à définir des positions officielles, voire électoralistes, par le biais de lois mémorielles plus nombreuses.

■ **TC** : Dans *Le livre noir du colonialisme* que vous avez dirigé⁵, vous rappelez que les massacres et les répressions qui ont accompagné la colonisation, depuis la conquête

5 – *Le livre noir du colonialisme*, Paris, Hachette, 2004.

jusqu'à la veille des indépendances, étaient tout à fait documentés et connus. Ils étaient évoqués dans la presse, voire, succinctement, dans les manuels scolaires. Mais, ajoutez-vous, «s'il était avéré que les dénoncer avait pour but de mettre en cause "l'œuvre de la France", leur existence était niée». Une posture qui n'a rien de propre à la France, puisqu'en maints pays l'on retrouve ce même silence dès lors que l'image de la nation est en jeu, un silence nourri «autant de l'autocensure des citoyens que de la censure des autorités». Voyez-vous les choses bouger sur ce point ? Peut-on dire que les faits, connus mais délaissés, sont exhumés dès lors qu'un autre cadre idéologique prévaut, qu'un autre contexte historique permet une réinterprétation du passé, voire la transgression de ce que vous appelez, dans un autre ouvrage, les «tabous de l'histoire⁶» ?

■ **M.F.** : L'histoire des colonisations est une histoire à plusieurs pôles. Je ne parle pas ici du bilan colonial, et de ses pôles jugés positifs (positifs pour qui ?) ou négatifs, mais des positions des divers acteurs ou commentateurs du temps. Le premier pôle, ordinaire, c'est la vulgate qui émane des livres scolaires anciens, très clairs sur la férocité de la conquête, alors même que l'idéologie des droits de l'homme n'imprégnait pas l'époque des manuels de Malet-Isaac comme elle peut le faire aujourd'hui. Il existe aussi l'histoire anti-colonialiste métropolitaine, qui est de gauche, ou de droite. L'anti-colonialisme remonte aux origines même de la colonisation : pensez à Las Casas, défenseur des Indiens au xvi^e siècle. Sous la Troisième République, la gauche a pu stigmatiser les méthodes coloniales, mais sans remettre en cause le principe de la colonisation. Et il a existé un anti-colonialisme de droite, qui jugeait le coût de la colonisation bien trop élevé par rapport à ce qu'elle rapportait. Autre pôle : celui des colonisés, qui mettaient en perspective les apports de la colonisation, les hôpitaux, les écoles, etc. Mes élèves algériens avaient une formule pour cela : «Vous nous conduisez à la gare, mais le train n'est pas pour nous.» Ferhat Abbas, qui allait devenir le premier chef de l'État algérien indépendant, me le répétait à sa façon : «Qu'est ce que ça peut me faire que tu mettes l'électricité dans ma maison, si ma maison n'est pas à moi ?» Sans oublier le poids du racisme, bien sûr. Le dernier pôle, souvent négligé, fut celui des colons, qui n'avaient pas une vision de l'histoire conforme à la vulgate, et qui critiquaient très souvent la métropole, accusée de ne pas faire assez pour eux. Contrairement à l'idée que se faisaient d'eux les anti-colonialistes métropolitains, les colons se jugeaient souvent être des damnés de la terre. Ils gardaient pour beaucoup la mémoire d'un parcours douloureux : déportés de la Commune, réfugiés d'Alsace-Lorraine, bagnards de Nouvelle-Calédonie, *convicts* d'Australie dans un autre contexte. J'ai été très frappé de voir en Algérie que de très nombreux Européens votaient à gauche, voire communiste, sans comprendre pour autant la situation des Arabes, qui ne comptaient pas comme citoyens, et qui étaient en quelque sorte néantisés. Je crois donc qu'il faut dissocier, dans l'analyse historique, l'anti-colonialisme métropolitain de l'anti-colonialisme indigène, pour mieux trouver ensuite les voies d'une manière de consensus sur ce que fut vraiment le passé.

■ **TC** : Tout en ayant d'éminentes fonctions dans le monde universitaire, vous avez beaucoup porté attention au large public. Par vos travaux pionniers sur l'apport

6 – *Les tabous de l'histoire*, Paris, Nil, 2002.

du cinéma à l'histoire, par la série « Histoire parallèle » que vous avez longtemps animée sur la chaîne de télévision Arte en y confrontant les visions françaises et allemandes des mêmes événements historiques, et par une attention portée aux enfants et au cadre familial. Vous avez analysé les manuels scolaires de multiples pays⁷, tout en soulignant que « l'histoire que l'on raconte aux enfants est certes celle que l'on enseigne à l'école, mais tout autant celle qu'ils ressentent dans leur famille et leur milieu⁸ ». Et vous avez tout naturellement trouvé place dans la collection du Seuil éclairant des thèmes majeurs en direction de la jeunesse⁹. Nous sommes bien là au croisement de la genèse des mémoires collectives et du devoir de l'historien ? C'est-à-dire au point de rencontre de l'État, de l'école, de l'individu et du citoyen ?

M.F. : Ces deux axes de recherche et ces deux types d'activité n'ont pas été connectés. L'idée de *Comment on raconte l'histoire aux enfants* m'est venue après avoir demandé à Pierre Sorlin un petit livre sur l'antisémitisme allemand dans la collection que je dirigeais à l'époque chez Flammarion. Il l'avait fait fort bien, en éclairant la genèse de l'antisémitisme depuis Luther jusqu'au xx^e siècle, mais j'ai senti un manque. Sorlin, homme de savoir et de grande droiture, n'était pas en cause, mais moi qui avais vécu l'avant-guerre et la guerre, moi qui avais entendu les réactions des uns et des autres quand mon école communale avait reçu de petits réfugiés, j'étais convaincu que l'antisémitisme commençait avec l'enfance. Parmi les différentes strates qui constituent l'antisémitisme, ou tout autre idéologie, il fallait aller au-delà des discours institutionnels – ceux de l'Église, ceux des partis ou des ligues... – et poser précisément le problème de la construction des visions du monde chez chacun. Ce livre est alors totalement passé inaperçu.

TC : Il serait probablement mieux pris en compte aujourd'hui, alors qu'on voit dans de multiples pays, y compris ceux qui ont un héritage conflictuel à gérer, des historiens dénoncer les préjugés des manuels scolaires...

M.F. : Certes, les choses ont changé, et il y a eu à la Sorbonne, voici un an ou deux, un colloque sur cet ouvrage. Mais en 1981, quelle commisération ! Qu'un directeur des *Annales* se penche sur des livres scolaires, ce n'était pas sérieux. En fait, j'essayais de voir la nature du type d'enseignement de l'histoire dans chaque système culturel, et d'imaginer ce qu'un petit Japonais, ou un Américain noir, ou un Grec pouvaient avoir dans la tête face à l'autre, face à l'étranger. Le livre s'est vendu dans de nombreux pays, il est encore réédité, mais à sa parution en France, il n'a eu droit qu'à un ou deux comptes rendus.

TC : Votre usage du cinéma et de la télévision a-t-il été mieux accueilli ?

M.F. : Au départ, je n'avais aucune idée de l'intérêt que le cinéma pouvait présenter pour l'historien. Tout a basculé le jour où Pierre Renouvin m'a demandé de le remplacer dans la préparation d'un film sur la guerre de 1914 que devait réaliser Frédéric Rossif. J'ai trouvé, dans les images du temps, une histoire de la guerre qui n'était pas celle des livres. C'est là qu'est apparue pour moi l'idée du ressenti : celui des combattants

7 – *Comment on raconte l'histoire aux enfants à travers le monde entier*, Paris, Payot, 1981.

8 – Entretien avec Gaëlle Loir, *Outre-Terre*, n° 12, septembre 2005.

9 – *Le xx^e siècle expliqué à mon petit-fils*, Paris, Seuil, 2007.

pour les gens « de l'arrière », les planqués, me paraissait plus fort que la haine de l'adversaire mise en avant dans les journaux, dans les discours à l'Assemblée. Mais ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai vu dans le ressentiment un des moteurs de l'histoire.

■ **TC** : Et la télévision ?

■ **M.F.** : Quand Renouvin m'a demandé de travailler sur le documentaire de Rossif, c'était pour la télévision. Mais en 1963-1964 la TV, comme on disait alors, c'était pour les classes populaires. Mes collègues ne l'avaient pas, et moi non plus. Renouvin m'avait dit : « N'en parlez pas aux collègues, vous serez mal vu. » Braudel de même. Le travail leur a plu, mais ils m'ont dit : « N'en parlez pas trop, passez la thèse d'abord. » Et de fait, j'ai été très discret sur les films que j'ai faits sur Lénine, sur l'année 1918, sur l'entre-deux-guerres. J'aurai été encore plus déconsidéré auprès de mes collègues que, ultérieurement, pour l'histoire racontée aux enfants.

■ **TC** : D'ailleurs on trouve souvent dans les dossiers qui vous concernent une bibliographie complète, mais pas la filmographie.

■ **M.F.** : J'irai plus loin : je n'ai pas mes propres films. Il y a un acte manqué là-dessous. Je n'ai jamais pensé à en demander une copie, alors que pour le moindre article publié, le tiré à part était de règle... Au départ, ce travail sur le cinéma était plutôt mal vu, mais toléré, car j'utilisais des archives et je n'apparaissais pas à l'écran. Mais à vrai dire, je n'ai pas cherché le cinéma ou la télévision : j'y ai été appelé. Ensuite j'ai continué parce que ça m'intéressait, surtout pour la Russie, qui était alors mon objet de recherche. Il n'y a aucun rapport entre les films russes des années 1920 ou des années 1930 que je voyais, et ce que je lisais de Trotski ou de Staline. C'était un émerveillement, un enrichissement, un accès à l'histoire vivante, ce que j'ai appelé la « contre-histoire ».

Quant à la série des « Histoires parallèles », j'ai finalement accepté de paraître à l'écran au risque de me déconsidérer, mais en prenant bien garde de ne jamais prendre la posture d'un animateur. Mes livres sur le cinéma me donnaient une petite légitimité à incarner un peu les sciences humaines à l'écran, mais il ne fallait pas basculer dans le genre télévisuel. En 630 émissions, j'ai toujours refusé, contre les conseils de la chaîne, de dire bonjour ou bonsoir à l'écran.

■ **TC** : Vous ne vouliez pas être un meneur de jeu.

■ **M.F.** : Exactement. Contrairement à ce que s'imaginait la chaîne, d'ailleurs, cette émission a duré. Elle avait de l'audience, et n'a reçu que des louanges. Cela faisait plaisir. Cette série m'a plus fait connaître que mes nobles écrits, c'est sûr, mais maintenant je me crois hors de danger !

■ **TC** : Dans un entretien accordé après la sortie de votre *Histoire de France*¹⁰, vous dites ceci : « De même qu'un compromis entre des communautés qui se haïssent

10 – *Histoire de France*, Paris, Odile Jacob, 2003.

n'est possible que si les extrémistes des deux camps participent à la négociation, de même la reconnaissance des conflits du passé revisité par un esprit critique permet de dépasser les antagonistes ancestraux comme le révèlent aujourd'hui les excellents rapports qu'entretiennent la France et l'Allemagne dans leurs entreprises communes¹¹.» Le second point du parallèle, sur l'évolution des relations franco-allemandes, est aujourd'hui acquis. Le premier, appelant les extrémistes à la table de négociation, est certainement plus débattu chez les décideurs politiques ou les faiseurs d'opinion, qu'on pense au Hamas dans le conflit israélo-palestinien ou aux talibans regagnant du terrain en Afghanistan, par exemple. Nous en revenons ici au thème du ressentiment, pour en tirer des leçons pour l'action, si tant est qu'un compromis paraisse possible aux dirigeants et aux opinions publiques ?

M.F. : Les remarques que j'ai faites sur cette question s'appuient d'une part sur l'expérience vécue en Algérie, et d'autre part sur la connaissance de l'histoire. En Algérie, où j'ai enseigné, j'ai vu le gouvernement français, à la veille de la guerre et pendant la guerre, s'attacher toujours à identifier « l'interlocuteur valable ». Il avait à cet égard d'abord rejeté les modérés, qui au fond ne demandaient qu'à devenir des citoyens à part entière, et *a fortiori* les nationalismes modérés tel Ferhat Abbas, que Mendès-France n'a rencontré qu'une fois. François Mitterrand et Edgar Faure, pour leur part, n'ont rencontré aucun leader nationaliste en Algérie. Jamais les plus modérés n'ont pu s'entretenir vraiment avec les dirigeants politiques métropolitains. Ces modérés se sont radicalisés, ou ont été contraints de se radicaliser sous la pression du FLN¹². Et finalement, c'est avec le FLN seul que de Gaulle a négocié. En cherchant des interlocuteurs valables, on a éliminé les modérés, entre autres parce qu'une négociation avec les seuls modérés n'aboutit jamais, puisqu'ils sont toujours débordés par les extrémistes. Le but recherché par Paris au départ ne fut évidemment pas atteint : les Algériens souhaitant rester français ont été sacrifiés ou considérés comme des traîtres, y compris par une part de l'opinion française, et la masse des Français a quitté l'Algérie.

Le cas irlandais est très différent. Les nationalistes extrémistes catholiques et protestants ont accepté de voir autour de la table de négociation des modérés, également catholiques et protestants. Et quand la palette des opinions est représentée, des plus radicaux aux plus modérés, on finit par aboutir, même si cela prend du temps.

TC : Et la Palestine ?

M.F. : Le gouvernement israélien a lui aussi cherché des « interlocuteurs valables » et a négocié avec des conciliateurs. Certes Arafat a été dénoncé pour avoir pratiqué le terrorisme, mais il y avait plus extrémiste que lui. Finalement, Israël n'a pas négocié avec les plus modérés, ni avec les plus extrémistes. Or dans les négociations sur de tels conflits, la quête de « l'interlocuteur valable » doit s'effacer au profit d'une doctrine qui accepte des interlocuteurs de toute nature, sans en exclure aucun.

11 – Entretien avec Martine Lemallet : www.manuscrit.com, juin 2001.

12 – Front de libération nationale : mouvement indépendantiste algérien, créé en 1954. Devenu parti unique à l'heure de l'indépendance, en 1962. (NDLR)

■ **TC** : Que penser de l'évolution de l'Afrique du Sud, à la lumière de la thèse du ressentiment ?

■ **M.F.** : L'évolution de l'Afrique du Sud a été inattendue pour tous ceux qui pensaient qu'une solution négociée y était impossible. Au-delà des pressions internationales et des contradictions propres à l'apartheid, on a souvent sous-estimé deux facteurs importants. Le premier est celui des ligues de femmes blanches qui ont interféré avec les négociations, parce qu'elles voyaient loin, et qu'elles pensaient au sort de leurs enfants bien différemment de la vieille idéologie des Boers. Le deuxième facteur important, ce furent les Églises chrétiennes : Blancs et Noirs n'étaient pas toujours de même confession, mais l'Église a pu aider à trouver des rapprochements.

■ **TC** : Le cas sud-africain illustre comment les commissions Justice et Vérité, ou Paix et Réconciliation, à l'œuvre aussi dans d'autres pays divisés, nous ramènent encore une fois à la question du ressentiment. La réconciliation, est-ce la fin du ressentiment, après que la vérité de chacun eut été mise sur la table ?

■ **M.F.** : C'est l'effacement. Pas l'oubli, seulement l'effacement. « L'histoire est toujours contemporaine », disait Benedetto Croce.

■ **TC** : Une dernière question, plus personnelle. Ce n'est pas par hasard que le documentaire qui vous a été consacré en 1999 était intitulé *Marc Ferro ou la passion de l'Histoire*¹³. Dans le parcours d'une vie comme la vôtre, en tant qu'acteur de l'Histoire – la résistance dans le maquis du Vercors, la lutte pour une confédération franco-algérienne – ou comme analyste de l'Histoire, quelle place donner à la passion, et éventuellement quelles limites lui donner ?

■ **M.F.** : Ma participation à la résistance a été tout à fait élémentaire, c'était celle d'un simple citoyen. Je suis un survivant du Vercors et je sais très bien ce qu'il s'est passé puisque je me suis retrouvé secrétaire de François Huet – le colonel Hervieux – qui dirigeait le maquis en 1944. Mais je n'étais qu'un gamin sans expérience particulière qui voulait chasser l'occupant : entre spectateur engagé et participant, plus que véritable acteur de l'histoire.

En Algérie, ce fut différent, car j'y ai eu une action politique réelle. J'étais un des leaders de ce qu'on peut appeler les « libéraux » de l'époque. Les libéraux en Algérie, c'étaient les gens qui cherchaient un compromis entre Européens et Arabes. J'avais publié le 1^{er} novembre 1955 un article dans *Oran républicain* en faveur d'une souveraineté franco-algérienne, un appel co-signé par autant d'Arabes que d'Européens¹⁴. On aurait pu croire qu'on avait les extrémistes des deux camps contre nous. Pas vraiment ! C'est parce que le président du Conseil Guy Mollet a échoué et a

13 – *Marc Ferro ou la passion de l'Histoire*, film documentaire de Michel Vuillermet, 60 minutes, Histoire/Arte, 1999.

14 – L'article a été repris, sans les noms des signataires, en annexe du texte « Fraternité algérienne : communisme et islam avant l'Indépendance, 1955-1956 », publié par Marc Ferro in *Passé turco-tatar et présent soviétique. Études offertes à Alexandre Benningsen*, Paris, Éditions EHESS/Peters, 1986, p. 533-553.

praticqué la répression après le 6 février 1956 que tout a vraiment explosé. Jusque-là on pouvait espérer encore quelque chose. C'était bien tard, mais on le pouvait quand même. Faire ainsi mes gammes en politique m'a servi ensuite à comprendre l'URSS, dans la mesure où le FLN était un parti totalitaire. C'est aussi en Algérie que j'ai perçu pour la première fois la différence entre les idées et les mentalités. Le jour où le leader du parti communiste d'Oran m'a dit « Mais Ferro, tu ne comprends pas ce que je dis ! Même ma mauresque comprendrait ! », ce fut un choc ! Qu'un père d'élève me dise ça, c'était courant, mais un communiste !

La passion m'a animé en Algérie, sans aucun doute, puis le désespoir de voir échouer notre tentative de conciliation, qui avait suscité un temps l'intérêt de gens passés ensuite au FLN ou à l'OAS¹⁵. Le désenchantement a suivi, et j'ai abandonné la politique. Ma passion, ce fut l'histoire. Je disposais de quelques clés pour l'analyser.

■ **TC** : Les clés venaient de l'expérience vécue ?

■ **M.F.** : Absolument. Les clés venaient de l'Algérie, et il me faut ici conter une anecdote. Quand je suis rentré en France, nommé au Lycée Montaigne en 1958, j'avais perdu sur trois fronts : en Algérie, à l'agrégation que j'avais ratée, et à *L'Express*, qui avait cru bon de publier un article de moi sous la signature de Jean Cau¹⁶. Passant rue Monsieur-le-Prince, je tombe par hasard sur le Centre d'études du monde russe et soviétique qui affiche un séminaire d'Alexandre Benningsen, le grand spécialiste de l'islam en URSS, que j'avais lu pour l'agrégation. J'entre, et après la conférence, une dame énergique d'un certain âge, qui présidait, fait un tour de table, et me donne la parole. Benningsen avait parlé des Tatars de Russie. Le communisme, l'islam, la personnalité individuelle, la personnalité collective, l'identité : j'étais chez moi, je retrouvais l'Algérie. Je commente l'exposé, sans me référer à l'Algérie. Cette dame s'étonne : « Mais qui c'est ce jeune homme ? Il a compris tous les problèmes du Komintern ! » J'ai su après que c'était Ruth Fischer¹⁷. Quelle caution ! Et Benningsen me commande un article pour les *Cahiers du monde russe et soviétique*, où il me fait entrer. Tout a commencé comme cela : ce que j'ai su sur l'Algérie, toute ma pratique, s'est transposé en Russie. Après, c'est Braudel qui m'a engagé.

■ **TC** : C'est dire combien, pour un chercheur, un champ peut en féconder un autre.

■ **M.F.** : Oui, mais il s'agissait bien moins d'un terrain, qu'on aborde avec ses notes et ses idées, que d'une réelle expérience acquise en société, comme enseignant, et comme militant pour la Fraternité algérienne. Mais finalement, la politique a tourné court pour moi. Tant mieux ! C'est la passion de l'histoire qui l'a emporté.

15 – Organisation armée secrète : organisation clandestine fondée en 1961 pour le maintien de l'Algérie française. (NDLR)

16 – Jean Cau était alors écrivain et grand reporter. Ancien secrétaire de Jean-Paul Sartre, il allait être prix Goncourt en 1961. (NDLR)

17 – Ruth Fischer (1895-1961) avait dirigé le Parti communiste allemand dans les années 1920, et exercé des responsabilités au Komintern, avant d'être exclue du PC à l'instigation de Moscou en 1926. (NDLR)

■ **TC** : Faut-il mettre des limites à la passion quand on est historien ?

■ **M.F.** : Il faut d'abord, quand on est historien, être lucide sur ses propres passions. Quand j'ai écrit sur Pétain, il a fallu que je dépasse ce qu'on disait de Pétain dans le maquis du Vercors pour donner les points de vue de Pétain, de Laval, des collabos, des résistants.

■ **TC** : La clé, finalement, c'est l'analyse des représentations ?

■ **M.F.** : La confrontation des représentations, et l'appui sur des conclusions irréfutables.

■ **TC** : Y en a-t-il ?

■ **M.F.** : Oui, absolument. Et la comparaison aide à approcher la vérité.

Entretien conduit par Jean-Luc Racine